École Jésus-Adolescent

École Jésus-Adolescent
253, rue Saint-Édouard
Saint-Germain-de-Grantham (Québec)
J0C 1K0

École
Jésus-Adolescent

2020 | 2023

PROJET ÉDUCATIF

Centre
de services scolaire
des Chênes
Québec

LE PROJET ÉDUCATIF

Table des matières

1. *But et définition du projet éducatif* 3

2. *Encadrements légaux* 4

3. *Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif* 6

4. *Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif* 7

5. *Contexte dans lequel évolue l'établissement* 8

   Environnement externe 8

   Environnement interne 10

6. *La mission, la vision et les valeurs de l'établissement* 19

7. *Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement* 20

1. BUT ET DÉFINITION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : le service de garde, la secrétaire, etc.) ainsi que les représentants de la communauté et du Centre de services scolaire des Chênes.

2. ENCADREMENTS LÉGAUX

Dans le cadre des modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique par le projet de loi 105 du gouvernement du Québec, adopté à l'automne 2016, l'ancien plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé afin d'introduire le Plan d'engagement vers la réussite.

De ce fait, à son tour, chaque établissement du Centre de services scolaire des Chênes, doit élaborer un Projet éducatif contenant les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
  - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
  - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
  - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
  - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le Centre de services scolaire des Chênes.

- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);

- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de service scolaire et du plan stratégique du Ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);

- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, du Centre de services scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);

- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, en tenant compte, notamment, des résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en lien avec les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Chênes, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut être différente de celle établie par le Centre de services scolaire des Chênes. Par ailleurs, rien n'empêche l'établissement d'enseignement d'inscrire d'autres orientations ou objectifs à son projet éducatif, même s'ils diffèrent de ceux du plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Chênes. Ceux-ci seront choisis par l'établissement, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. GROUPES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus.

L'élaboration du projet éducatif a été coordonnée par un comité de pilotage composé de :

- La direction de l'école;
- L'orthopédagogue;
- Deux membres du personnel enseignant;
- La responsable du service de garde.

Les objectifs du projet éducatif ont été élaborés en équipe par un comité composé de :

- L'ensemble du personnel de l'école (enseignants, professionnels, de soutien, direction);
- Les membres du Conseil d'établissement;
- Les parents.

L'ensemble des membres du personnel, de même que les parents, les élèves et certains membres de la communauté ont été invités, à l'automne 2018, à participer à la réflexion et à présenter leurs observations. Ils ont été consultés sur les forces du milieu, les besoins des élèves et les enjeux liés à la réussite des élèves. Ils ont ensuite été invités à nommer leurs attentes.

4. CONSULTATIONS MENÉES LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Le projet éducatif émerge du milieu, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire (LIP, article 7).

À l'hiver 2019, une consultation sur un projet de projet éducatif a été menée. Celle-ci s'est faite auprès :

- L'ensemble du personnel de l'école a été consulté par un sondage et des rencontres (enseignants, professionnels, de soutien, direction);
- Le comité SIAA a corroboré et participé à toutes les étapes du processus;
- Les parents ont été consultés par un sondage en ligne;
- Les membres du Conseil d'établissement ont été consultés lors des réunions prévues au calendrier annuel ainsi qu'en atelier de travail.

5. CONTEXTE DANS LEQUEL ÉVOLUE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Jésus-Adolescent offre un enseignement régulier aux élèves du primaire de son secteur.

Environnement externe

Nos écoles comptent dans sa clientèle les élèves de Saint-Germain-de-Grantham et de Saint-Edmond-de-Grantham. La clientèle de l'école est en croissance depuis plusieurs années et la démographie est si forte qu'un projet d'agrandissement fut accordé à l'école en 2017-2018.
Profitant du momentum de cette annonce, les 2 écoles ont échangé leur vocation et sont maintenant définies de la façon suivante :

- **École Roméo-Salois** : préscolaire et 1er cycle;
- **École Jésus-Adolescent** : 2e et 3e cycle.

Ainsi depuis le mois de septembre 2018, les élèves sont de retour dans leurs écoles respectives. En 2017-2018, 7 classes de 3e cycle ont été relocalisées dans un site temporaire nommé « Site l'Espérance ». Disons que les 3 dernières années ont été fertiles en déménagement, mais depuis septembre 2018, chacun de nos élèves bénéficie d'un milieu de vie de grande qualité.

Le statut socio-économique du territoire

Le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur utilise deux indices afin d'établir la situation socio-économique des écoles. Il s'agit de l'indice du seuil de faible revenu (SFR), basé sur le revenu familial, de même que l'indice de milieu socio-économique (IMSE), qui tient compte de la scolarisation de la mère et de la présence des parents sur le marché du travail. Chacun de ces indices est réparti sur une échelle de 1 à 10, où l'indice 1 équivaut au milieu le plus favorisé et l'indice 10 au milieu le moins favorisé. De façon générale, sur notre territoire, le SFR est plus élevé que l'IMSE.

L'indice socio-économique est à la baisse et après près de 10 ans comme école SIAA, nous aurons un indice se chiffrant à 6 en 2019-2020. L'amélioration de l'indice indique fidèlement la réalité du milieu où les nouveaux développements domiciliaires apportent une amélioration du secteur. Des secteurs du village demeurent des milieux sociaux économiquement faibles.

Voici les indices pour notre milieu : SFR : 3 IMSE : 6

Nos partenaires

L'école peut compter sur plusieurs partenariats avec les organismes du territoire, notamment :

- Action Tox : organisme mandaté pour un soutien en toxicologie, intimidation, harcèlement;
- Caisse populaire;
- CIUSS : infirmier, hygiéniste dentaire et intervenante sociale;
- Club Kiwanis : habille une vingtaine de nos jeunes pour l'hiver;
- Festins Gitans;
- Fondation Grantham;
- Fondation Roméo Salois;
- Fromagerie Lemaire;
- Garaf;
- Monsieur le curé, Gilles Dubois;
- Municipalité de Saint-Germain : services des loisirs, maison des jeunes; bibliothèque;
- Nager pour survivre;
- Pompiers;
- Récupéraction Centre-du-Québec;
- Rose des Vents;
- Sûreté du Québec;
- Tablée populaire : 11 élèves en bénéficient;
- Verger Duhaime.

Les services éducatifs sur le territoire de l'établissement d'enseignement et de sa région administrative

Les services éducatifs sont regroupés selon les catégories suivantes : petite enfance, préscolaire, primaire, secondaire, formation professionnelle, formation générale des adultes et enseignement supérieur (collégial et universitaire).

Petite enfance

Voici l'offre à la petite enfance sur le territoire de l'établissement :

- CPE Fardoche.

Préscolaire et primaire

En complément à l'application des programmes de formation de l'école québécoise pour l'ensemble de ses élèves, un enrichissement est offert dans certaines écoles par le biais des programmes suivants :

- Programme d'anglais intensif;
- École alternative des Horizons.

Pour les élèves ne pouvant réussir leurs apprentissages dans un parcours scolaire régulier, une organisation de services adaptés est mise en place. Après avoir utilisé toutes les mesures d'aide en classe ordinaire et lorsque leur plan d'intervention recommande cette adaptation de services, les élèves concernés peuvent bénéficier de regroupements susceptibles d'offrir une meilleure réponse à leurs besoins. Ces classes à effectif réduit, réparties dans les écoles ordinaires, assurent à la fois une approche spécifique et une intégration en tenant compte des capacités des jeunes. De plus, elles facilitent le travail d'équipe des intervenants ainsi que le développement de leur expertise professionnelle.

Environnement interne

Dans lequel il évolue et les principaux enjeux (LIP, 97.1) :

- Bilan des actions porteuses du milieu: les forces;
- Portrait des résultats et des zones de vulnérabilité;
- Besoins des élèves dans les écoles et les centres;
- Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu;
- Utilisation de certains indicateurs nationaux;
- Caractéristiques et attentes du milieu, etc.

Informations sur la clientèle année scolaire au 20 février 2021
259 élèves

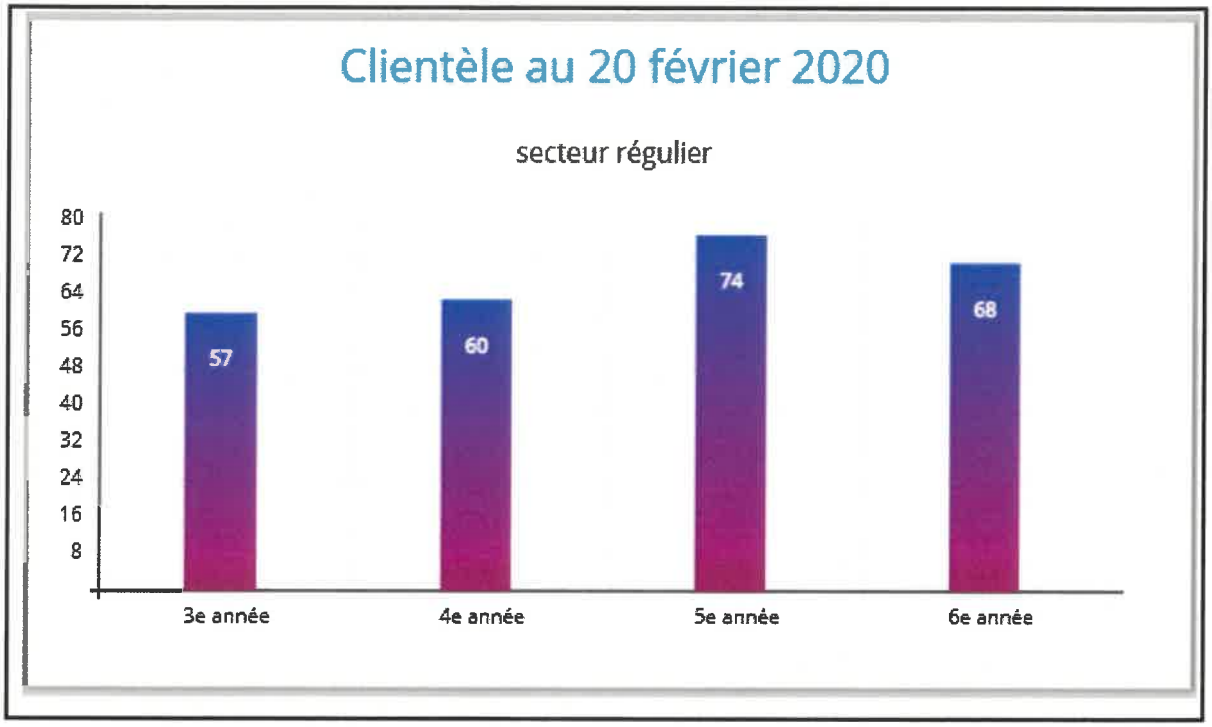

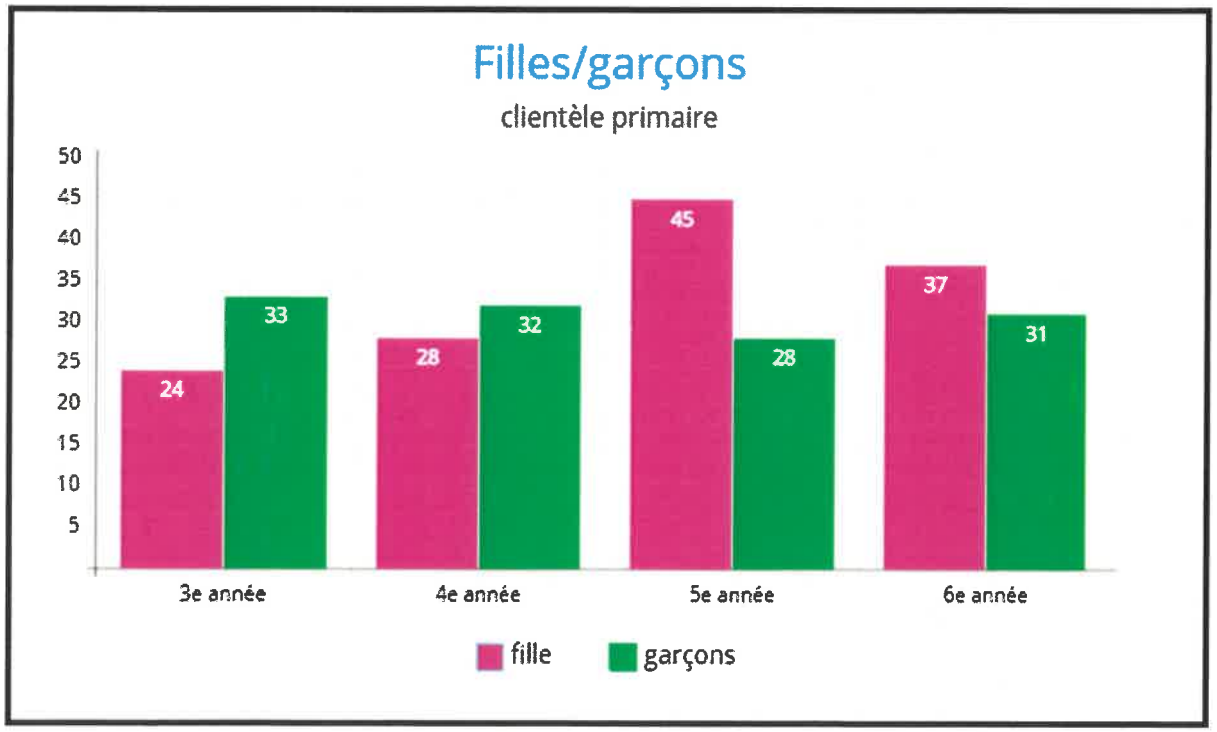

Ainés

Au 20 février 2020

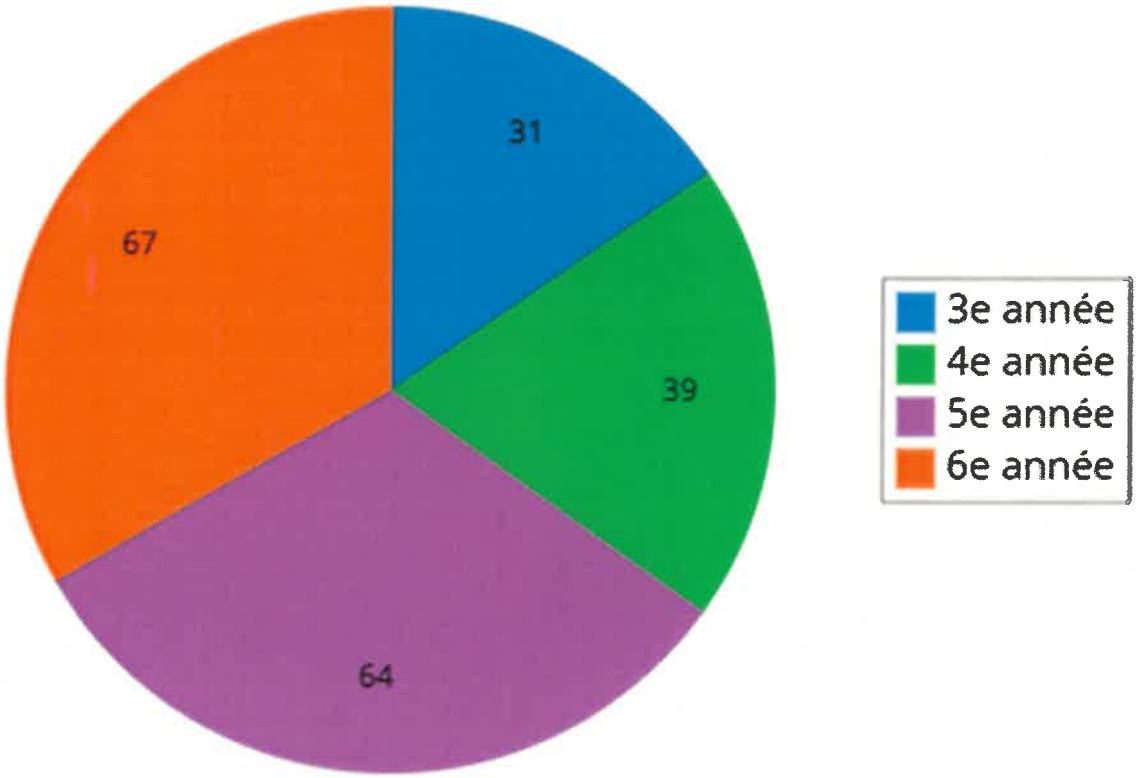

Croissance de la clientèle de l'école

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
282	250	254	251		

Ces données, limitées au secteur des jeunes, incluent les élèves en EHDAA, en francisation et en classe d'accueil. Elles excluent les élèves à temps partiel ou en formation professionnelle. Les élèves en "Animation Passe-Partout" sont exclus de la maternelle 4 ans. Les prévisions à long terme (au-delà de 5 ans) sont spéculatives; elles illustrent la perpétuation des tendances observées au cours des dernières années.

La clientèle immigrante et EHDAA

La clientèle immigrante 2020-2021		
	Née hors Canada	Langue maternelle autre que le français
École	6	0

** Données du 30 septembre 2020*

La clientèle EHDAA 2020-2021				
	À risque	Handicap léger	Handicap lourd	Total
Total	12	0	0	

** Données du 30 septembre 2020*

Caractéristiques liées à la réussite

Nombre d'élèves vivant une transition	0
Nombre d'élèves ayant un PI	66
Nombre d'élèves ayant un PSII	0
Le pourcentage d'élèves HDAA	4,8%
Le pourcentage d'élèves HDAA intégrés	4,8%
Le pourcentage d'absentéisme chez les élèves	3,01 %
Le nombre de sorties de classe par année (expulsion du cours)	0
Le nombre de situations de violence ou d'intimidation	1

Consolidations de 2017 à 2020

2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
1	2	3			

Informations sur le personnel scolaire

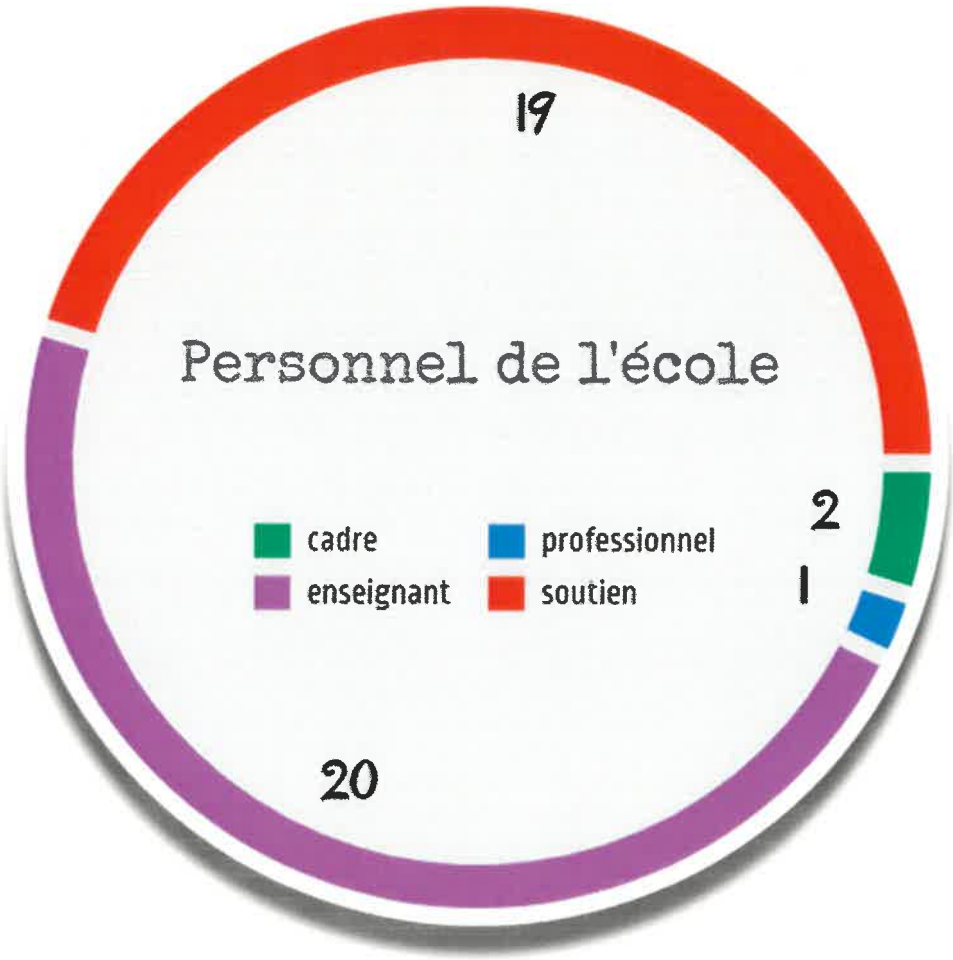

Les forces du milieu :

- Bonnes relations maître-élèves;
- Sécurité du personnel;
- Lieux physiques et environnement sécuritaire;
- Programme de soutien aux comportements positifs (SCP et profileur).

Les zones de vulnérabilité du milieu :

- Insultes entre les élèves;
- Rejet et stigmatisation de certains élèves;
- C'est sur l'heure du midi, aux récréations et au service de garde qu'il y a plus de violence verbale;
- Appliquer avec cohérence l'échelle d'interventions élaborée dans le cadre du programme SCP.

Nos priorités :

- Améliorer ou maintenir le climat de sécurité et relationnel des élèves et du personnel;
- Collaborer tous ensemble afin de contrer tous gestes de violence et d'intimidation pour que nos enfants évoluent dans un milieu sain et sécuritaire.

Les besoins des élèves

- Prioriser la lecture et l'écriture;
- Diminuer l'anxiété et le stress;
- Conscientiser les élèves au monde qui les entoure.

Principaux enjeux de la réussite éducative du milieu :

- La réussite de tous les élèves;
- Le bien-être physique et psychologique des élèves.

Les attentes du milieu :

- Respecter nos orientations, soit : favoriser le développement du plein potentiel de tous et assurer un milieu de vie sain, stimulant, sécurisant et bienveillant, en visant l'atteinte de nos objectifs, tout en tenant compte de nos indicateurs et de nos cibles.

Résultats aux examens du MEES

- Résultats MEES 2017-2018;
- Résultats MEES 2018-2019.

Nous n'avons pas de données pour 2019-2020 puisque les épreuves ont été annulées en lien avec la pandémie.

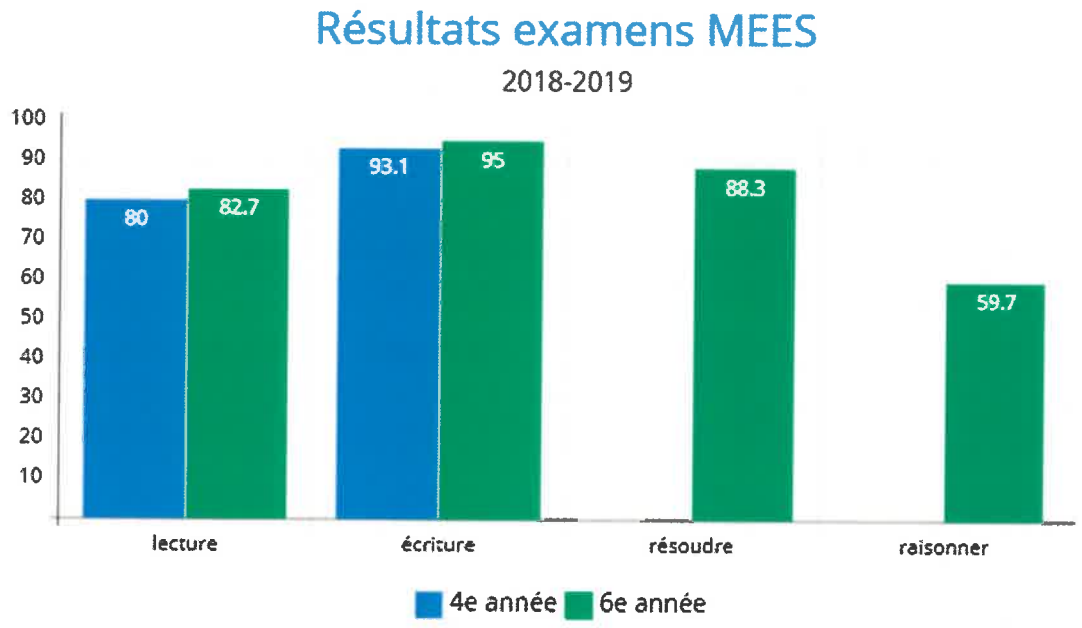

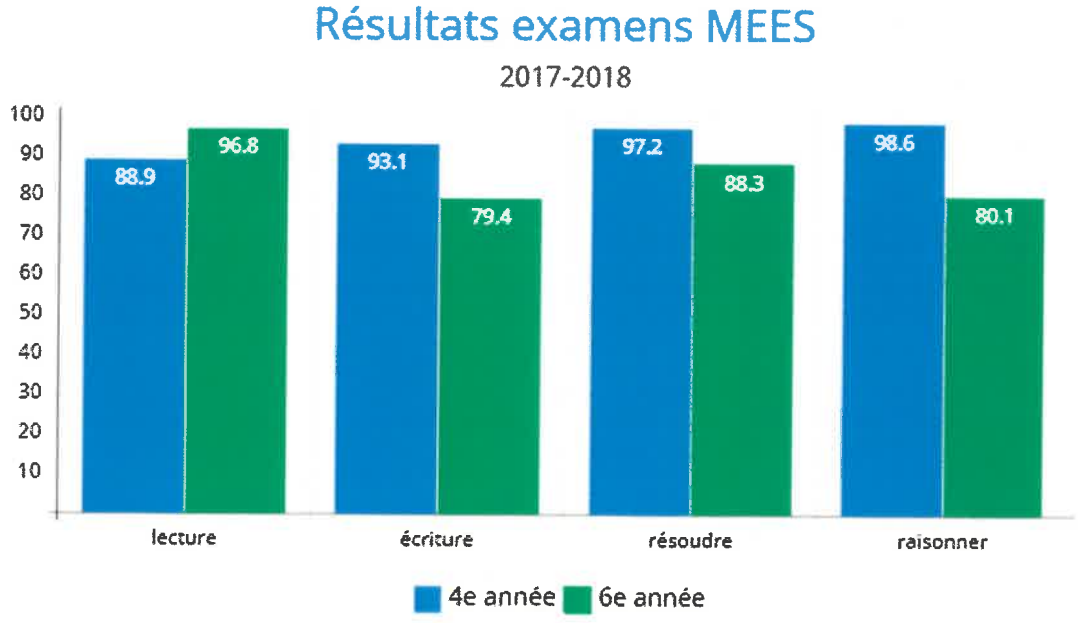

Résultats des élèves aux bulletins de l'école Jésus-Adolescent

- Réussite cohorte 2017-2020 - 1re étape;
- Réussite cohorte 2017-2020 - 2e étape.

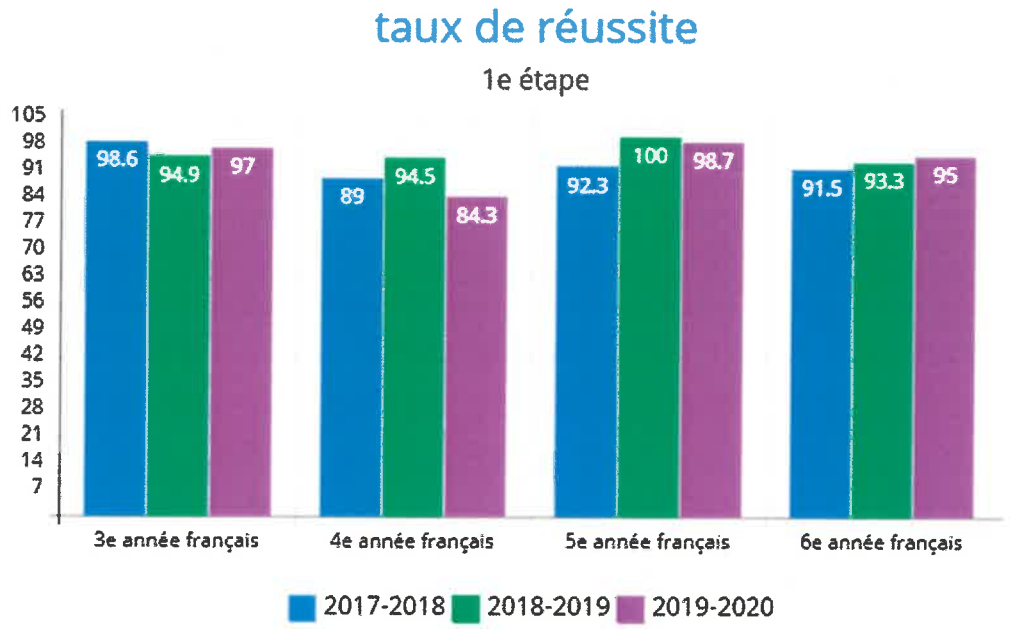

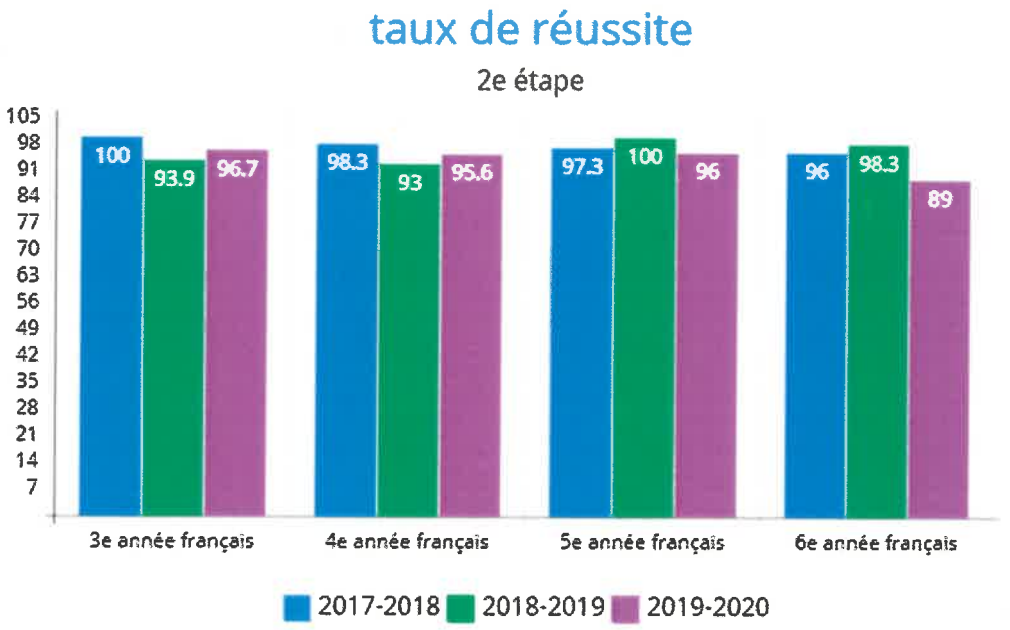

Bilan de fin d'année

Portrait de la réussite globale 2017-2020														
	3e année			4e année			5e année			6e année		
Nb élèves	2017-18 (73)	2018-19 (59)	2019-20 (57)	2017-18 (72)	2018-19 (69)	2019-20 (60)	2017-18 (72)	2018-19 (65)	2019-20 (73)	2017-18 (63)	2018-19 (66)	2019-20 (41)
Anglais	64	47	38	53	53	39	41	54	45	48	36	25
	8	10	16	13	9	20	10	7	20	7	14	14
	1	2	3	6	7	1	21	4	8	8	16	2
Lecture	50	42	44	61	47	38	47	54	50	51	53	31
	18	7	7	7	13	8	18	8	16	6	11	10
	5	10	6	4	9	14	7	3	7	6	2	0
Écriture	48	37	33	57	40	45	59	57	55	51	54	31
	20	17	17	13	21	12	11	5	13	8	9	6
	5	5	7	2	8	3	2	3	5	4	3	4
Résoudre	44	37	39	65	46	40	63	60	58	46	48	29
	15	9	8	6	11	12	5	2	7	11	9	6
	14	13	10	11	12	8	4	3	8	6	9	6
Raisonner	57	43	40	62	57	49	51	50	59	51	54	27
	11	11	10	4	8	6	12	9	8	7	8	7
	5	5	7	6	4	5	9	6	6	5	4	7

*Pour les portraits suivants, les élèves ayant obtenu 69% et moins sont considérés à risque.

*Les résultats sont ceux de la 3e étape sauf pour l'année 2019-2020 en raison de la covid-19.

69% et plus	Entre 60% et 68%	Moins de 60%

6. LA MISSION, LA VISION ET LES VALEURS DE L'ÉTABLISSEMENT

La mission de l'école

Comme défini dans *la Loi sur l'instruction publique*, l'école a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Notre mission

À petits pas, on réussit, on s'épanouit, tous ensemble!

La vision de l'école

L'école Jésus-Adolescent a comme vision le développement du plein potentiel de chacun de ses élèves par le modèle de « La bienveillance » qui consiste à porter sur soi et sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant et veillant à ce qu'il se sente bien. Nous désirons particulièrement développer :

- L'empathie, en favorisant la connaissance et l'estime de soi;
- Le sentiment de sécurité;
- Le sentiment d'appartenance;
- La coopération au service des apprentissages;
- Le renforcement de l'alliance éducative entre l'école et les parents.

Notre vision

À chacun son rythme, à chacun ses défis; tous en route vers la réussite.

Les valeurs de l'école

Bienveillance…en prenant soin de moi, des autres et de mon environnement.
Respect…en utilisant des mots et des gestes gentils.
Engagement…en persévérant pour me dépasser, je suis fier/fière de moi.

7. ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES PROPRES À L'ÉTABLISSEMENT

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3).
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37).
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement – Tableaux

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle
La réussite de tous les élèves	**Orientation 1** Agir de façon précoce, rapide, efficace et continue pour la réussite de tous nos élèves et ce, quel que soit le secteur de formation. **Objectif 3** D'ici 2022, réduire les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves. **Objectif 5** D'ici 2022, diminuer la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou plus au secondaire.	Favoriser le développement du plein potentiel de tous	**Objectif 1** Augmenter le taux de maitrise en lecture	La proportion des élèves ayant 69 % et plus au résultat final du bulletin	D'ici 2023, augmenter de 2 % le taux de maitrise en lecture des élèves de la 4e et 6e année	En 2018-2019, 52 % des élèves de 6e année ont obtenu le taux de maitrise en lecture
			Objectif 2 Augmenter le taux de maitrise en écriture	La proportion des élèves ayant 69 % et plus au résultat final du bulletin	D'ici 2023, augmenter de 2 % le taux de maitrise en écriture des élèves de la 4e à et 6e année	En 2018-2019, 55 % des élèves de 6e année ont obtenu le taux de maitrise en écriture
			Objectif 3 Maintenir le taux de maitrise en mathématique	La proportion des élèves ayant 69 % et plus au résultat final du bulletin	D'ici 2023, maintenir le taux de maitrise en mathématique des élèves de la 4e et 6e année	En 2018-2019, 83 % des élèves de 6e année ont obtenu le taux de maitrise en mathématique

***Pour les résultats de la « situation actuelle », nous utilisons les informations de 2018-2019 puisqu'étant donné la pandémie, le bilan de fin d'année n'a été pas chiffré pour 2019-2020**

*** Les cibles fixés sont un indicateur, la pandémie de 2020 pourrait venir influencer nos données.**

Enjeu	Cohérence avec le PEVR	Orientation	Objectif	indicateur	Cible	Situation actuelle
Le bien-être physique et psychologique des élèves	**Orientation 5** Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour. **Objectif 9** D'ici 2022, augmenter le nombre d'établissements du primaire qui ont intégré 60 minutes par jour d'activités actives pour les élèves.	Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire	**Objectif 1** Maintenir la participation de tous les élèves de l'école au programme « À l'école, on bouge au cube »	Le nombre de minutes d'activité physique quotidienne par élève	D'ici 2023, porter à 60 minutes par jour la période accordée à l'activité physique pour tous les élèves	Plusieurs élèves demeurent inactifs sur l'heure du diner
			Objectif 2 Développer un sentiment de bienveillance chez nos élèves	Maintenir et adapter des activités diverses selon les besoins et intérêts des élèves.	D'ici 2023, quantifier les activités et les pratiques pédagogiques mises en place pour les jeunes	Les élèves sont individualistes, ils se créent beaucoup de stress et développent de l'anxiété

Note : Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document Projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et devra observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

Nathalie Fréchette
Directrice de l'école Jésus-Adolescent

Johanne Levasseur
Présidente du Conseil d'établissement

Approuvé par le Conseil d'établissement lors de l'assemblée du mardi 27 avril 2021.
Résolution no CEJA2021-36, résolution adoptée à l'unanimité.